



communauté  
de l'auxerrois

Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 089-200067114-20260518-2026\_DRJH\_018-AR

S<sup>2</sup>LOW

## ARRETE N°2026-DRJH-018

--

### PORTANT DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE A MONSIEUR PASCAL BARBERET

Le Président de la Communauté de l'Auxerrois ;

Vu l'article L. 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°CC-2026-003 en date du 22.04.2026 portant élection des vice-présidents ;

**Considérant** que Monsieur Pascal BARBERET a été élu 6<sup>me</sup> Vice-Président.

**Considérant** que le Président de la Communauté de l'Auxerrois peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, donner délégation de signature à ses vice-présidents ;

### ARRÊTE

**Article 1** Monsieur Pascal BARBERET est nommé 6<sup>me</sup> Vice-Président chargé de l'Eau et de l'Assainissement.

**Article 2 :** Monsieur Mathieu DEBAIN, Président de la Communauté de l'Auxerrois, donne sous sa surveillance et sa responsabilité délégation de signature à Monsieur Pascal BARBERET pour les autorisations de déversement des eaux usées.

**Article 3** – Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

Le directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur Pascal BARBERET
- La Direction déléguée de l'eau et de l'assainissement,
- La Trésorerie.

le 13 mai 2026



Le Président,

Mathieu DEBAIN